

## Document de travail<sup>1</sup>

### **Table ronde 3: Migration et développement: trouver des stratégies dépassant le secteur public**

#### **Table ronde session 3.2**

#### ***Intensifier la coopération – Faciliter les contributions de la société civile à l'intégration des migrants***

#### **0. Contexte**

S'inscrivant dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM), le présent document traite des avantages d'une approche pansociétale de l'intégration des migrants et se focalise principalement sur la participation des acteurs locaux et des organisations de la société civile. Son objectif consiste à formuler en vue du PMM les éventuelles contributions du Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD) en apportant un regard approfondi sur les principaux aspects des débats sur les politiques d'intégration ainsi que sur les défis, exemples de bonnes pratiques et possibilités d'action en rapport avec ce sujet.

#### **I. L'intégration dans le contexte du Forum Mondial sur la Migration et le Développement, des objectifs de développement durable (ODD) et du pacte mondial sur les migrations (PMM)**

Il est de plus en plus reconnu que l'intégration des migrants<sup>2</sup> joue un rôle clé pour faire en sorte que la migration puisse favoriser le développement humain, social, économique et culturel dans les pays d'origine, de transit et de destination. Au fil des ans et par le biais de diverses tables rondes et de sessions de l'Espace commun, le FMMD a contribué à ce discours en mettant en évidence le fait qu'une intégration réussie ne contribue pas seulement au bien-être des migrants mais améliore en outre leur aptitude à contribuer au développement.<sup>3</sup> Véritable "tremplin permettant de réaliser le potentiel de la migration en faveur du développement"<sup>4</sup>, l'intégration devrait être envisagée comme un facteur clé de la

---

<sup>1</sup> Le présent document a été rédigé par l'ICMD pour les débats de la TR 3.2, co-présidée par le Canada et le Mexique, et d'autres membres de l'équipe gouvernementale de la TR 3.2, la Grèce et l'Allemagne, ainsi que des partenaires non étatiques comprenant l'OIT, le HCR, la CIMM et l'OIM. Ce document entend informer et stimuler les débats lors de la table ronde 3.2 de la réunion au sommet du FMMD en juin 2017. Par conséquent, il ne traite pas de manière exhaustive le thème et ne reflète pas nécessairement les points de vue des auteurs, des organisateurs du FMMD ou des gouvernements ou des organisations internationales impliqués dans le processus du FMDD.

<sup>2</sup> Aux fins du présent document, l'attention sera portée sur les migrants et non sur les réfugiés et personnes déplacées. En effet, ce document contribuera également au pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ; en outre, un pacte mondial distinct sera consacré exclusivement aux réfugiés. Il convient toutefois de relever que bon nombre de points traités dans le présent document peuvent s'appliquer aux efforts d'intégration déployés en faveur des réfugiés et des personnes déplacées, comme cela est le cas par exemple, dans la publication suivante du MPI sur l'intégration des réfugiés au Canada : Frattini, T. (2017), Integration of immigrants in host countries. Centro Studi Luca D'Agliano Development Studies Working Papers. 427.

<sup>3</sup> FMMD Turquie par exemple: document de travail sur la réunion thématique 2: Le rôle des communications dans la promotion d'une large reconnaissance des avantages de la migration, l'amélioration de la perception des migrants par le public, la lutte contre la discrimination et la promotion de l'intégration.

<sup>4</sup>ICMD (2016) *Migrants' Integration as a Pre-requisite for Development: The Role of Cities*

mise en œuvre réussie des ODD ainsi que du PMM.

Les multiples facettes de la migration, associées à l'engagement des ODD consistant à « ne laisser personne de côté » soulignent la pertinence de l'intégration pour une large palette d'ODD, notamment pour l'objectif 4 sur l'éducation, l'objectif 5 sur l'égalité des sexes, l'objectif 8 sur l'emploi et le travail décent et l'objectif 10 sur la réduction des inégalités, qui comprend la cible 10.7 sur la facilitation de la migration et de la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable et l'indicateur 10.c sur les envois de fonds. L'engagement pris par les États de rédiger un PMM fait directement référence à l'ODD 10.7 et vise immédiatement les approches des politiques d'intégration et les barrières à l'intégration. Ainsi, par exemple, sur les six thèmes choisis pour les consultations mondiales du PMM de cette année, le thème 1 se focalise sur la garantie du respect des droits de l'homme de tous les migrants, l'inclusion sociale, la cohésion et la lutte contre toutes les formes de discrimination, notamment le racisme, la xénophobie et l'intolérance, tandis que le thème 5 aborde le problème de la traite des êtres humains et le thème 6 la promotion des voies migratoires régulières. Le constat est clair et constant : les migrants se déplaçant ou arrivant par des voies peu sûres, désordonnées et irrégulières se retrouvent le plus souvent confrontés à des barrières mettant sérieusement en péril leur intégration.

Les modèles d'intégration ont donné lieu à des débats nourris parmi les États et les autres acteurs et suscité des approches et pratiques diverses. Il ressort clairement que tous les efforts d'intégration exercent et subissent un impact dans tous les aspects de la vie quotidienne et de la gouvernance, du logement à la santé et de l'éducation et de l'emploi au développement. De surcroît, ces années dernières un nombre croissant d'études et de programmes, en particulier ceux qui se concentrent au niveau sous-national et des collectivités, ont attiré l'attention sur le rôle central que jouent les migrants et la diaspora<sup>5</sup> dans la quête active de leur propre intégration (ou « auto-intégration ») que ce soit à titre individuel ou collectif dans des associations.<sup>6</sup> Il est également important de reconnaître qu'il est largement démontré que la famille et l'unité familiale jouent un rôle primordial dans les efforts déployés pour garantir l'intégration.<sup>7</sup>

Or, « indépendamment des cadres politiques qui sont en place, nos milieux de vie mondiaux – notamment nos villes - évoluent sans relâche vers une plus grande, et non vers une moindre, diversité à l'ère de la mondialisation »<sup>8</sup> Ainsi, les efforts d'intégration nécessitent l'intensification de la coopération entre acteurs des États et un large éventail d'autres parties prenantes, notamment les organisations de la société civile<sup>9</sup> (OSC) — y compris les migrants, les diasporas et leurs associations — ayant des années d'expérience et de savoir-faire dans le domaine de la facilitation de l'intégration. Cependant, les thèmes abordés par le FMMD ont consacré peu d'attention à la manière concrète d'intensifier la coopération entre les États ou d'autres autorités, comme les administrations locales et régionales, et les OSC. Le présent document entend combler cette lacune et examiner comment le succès des processus d'intégration peut être facilité dès lors que les États soutiennent les OSC par le biais de cadres législatifs, de politiques et de mécanismes de coopération permettant aux OSC d'améliorer efficacement l'intégration.

## **II. Définition et indicateurs de l'intégration**

Les différentes approches et réalités des efforts en matière d'intégration peuvent être résumées dans la définition suivante: « *Si le terme est utilisé et compris différemment selon les pays et le contexte, "intégration" peut être défini comme étant le processus par lequel les migrants sont acceptés dans la*

---

<sup>5</sup> En l'absence d'une définition universellement reconnue de la "diaspora", on tend de plus en plus à définir ce terme par rapport aux migrants ou réfugiés, englobant également leurs enfants et petits-enfants, qui vivent dans un pays autre que celui dans lequel ils sont nés.

<sup>6</sup> ICMMD (2015), *Ma Boîte à Outils ICMMD*. Modules 3 et 5, Bakewell, O., de Haas, H. et Kubal, A. (2011), *Migration systems: pioneers and the role of agency*. Document pour discussion No. 2011-23. Norface Migration, Grabowska, I., Garapich, M., Jazwinska, E., et Radziwinowiczówna, A. (2017), *Migrants as Agents of Change: Social Remittances in an Enlarged European Union*. Palgrave Macmillan UK, Gibson, K., Vasey, K., et Manderson, L. (2015), *Integration and Agency*. In *Transnational Agency and Migration: Actors, Movements, and Social Support*. Routledge Research in Transnationalism.

<sup>7</sup> Jastram, K. (2013). *Family Unity: The New Geography of Family Life*. Migration Policy Institute

<sup>8</sup> Rapport sur la table ronde 2.1 du FMMD 2016 intitulé « migration, diversité et sociétés harmonieuses ».

<sup>9</sup> On peut définir les OSC comme "la multitude d'associations autour desquelles la société s'organise de manière volontaire et qui représentent un large éventail d'intérêts et de liens. Cela peut englober les organisations à caractère communautaire, des populations indigènes". Aux fins du présent document, cela inclut les organisations de migrants et de diaspora. (Traduction de la définition en anglais tirée du Glossaire de l'OCDE <https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=7231>)

*société, à titre individuel et en tant que groupe. Cela fait généralement référence à un processus d'adaptation à double sens par les migrants et les sociétés d'accueil alors que les exigences spécifiques d'acceptation par une société d'accueil varient selon le pays. L'intégration n'implique pas nécessairement un établissement permanent mais elle implique par contre la prise en compte des droits et des obligations des migrants et des sociétés d'accueil, de l'accès aux différents types de services et au marché du travail et de l'identification et du respect d'un ensemble de valeurs fondamentales réunissant migrants et communautés d'accueil dans la poursuite d'un but commun »<sup>10</sup>*

Si les efforts en matière d'intégration diffèrent selon les divers besoins et les contextes, il est possible d'identifier, à partir des expériences<sup>11</sup> vécues au niveau national et local, des indicateurs garants d'une intégration réussie, notamment :

- le niveau de **connaissances et de compréhension que les migrants ont du pays et du territoire d'accueil** en termes de culture, de droits, de responsabilités et de services disponibles;
- l'**intégration linguistique** et le niveau de maîtrise par les migrants de la/des langue(s) du pays d'accueil ;
- les **niveaux d'égalité et d'absence de discrimination** dans tous les secteurs et législations;
- leur **intégration au sein des systèmes nationaux d'éducation**;
- leur accès aux **soins de santé primaires et d'urgence** ainsi que la qualité des soins reçus;
- leur aptitude à être ou à se réunir avec leur **cellule familiale** ainsi que le niveau d'intégration réussie de la famille dans son ensemble ;
- l'étendue de l'**intégration sociale et le niveau d'interaction entre les ressortissants nationaux et les migrants** ;
- leur **intégration civique** (c'est-à-dire leur affiliation à des associations, syndicats et partis politiques, l'existence et la solidité des associations de migrants, leur participation aux élections et leur représentation politique au niveau local, régional et national) ;
- leur **intégration économique** (c'est-à-dire la participation des migrants dans le marché du travail, leur taux d'emploi ou de chômage, le revenu de leur ménage par rapport à la moyenne nationale) ;
- leur **intégration résidentielle**; et
- la **mesure dans laquelle les politiques d'intégration ont été incorporées dans la planification du développement** pour améliorer l'impact sur le développement.

### **III. Principaux aspects pour le débat sur les politiques d'intégration**

**Rôle spécifique des OSC:** les OSC jouissent bien souvent d'une confiance particulière et occupent une place privilégiée entre les migrants, leur communauté et les autres résidents ainsi que les autorités nationales/municipalités. Ainsi, les OSC font souvent office de médiateurs et facilitateurs et répondent efficacement aux besoins des migrants. Dans la même optique, elles peuvent rassembler migrants et ressortissants nationaux dans des activités de sensibilisation, compréhension et cohésion sociale. Nombreuses sont les **OSC qui ont également acquis des années d'expérience et de savoir-faire** – notamment en matière de facilitation de l'intégration – dont les États doivent pouvoir s'inspirer pour les intégrer dans leurs politiques et en accroître ainsi l'efficacité. A cette fin, la participation des OSC dans la mise en œuvre et le contrôle des ODD et dans l'élaboration du pacte mondial est cruciale.

Les migrants et les diasporas, ainsi que leurs associations (c'est-à-dire les OSC), jouent également un rôle clé et sont assez régulièrement les premiers acteurs de l'intégration. Ces dernières années, l'augmentation notable des OSC constituées et dirigées par et pour les migrants et les diasporas, a conféré une énergie collective en faveur de l'intégration dans de nombreux endroits de la planète. En fait, la raison d'être de

---

<sup>10</sup> OIM, *Glossaire sur la migration – 2<sup>e</sup> édition, Loi internationale sur la migration No. 25*, Genève, 2011

<sup>11</sup> L'ensemble des indicateurs, s'il n'est pas exhaustif, s'est inspiré des débats de la TR FMMD, de la Charte d'Eurocities des villes d'intégration et de trois boîtes à outils sur les villes d'intégration et de l'expérience de l'Initiative conjointe pour la migration et le développement de l'ONU et de la publication récente de l'UNESCO *Cities Welcoming Refugees and Migrants* sur les villes qui accueillent des réfugiés et des migrants.

plusieurs de ces associations (dont l'association française des migrants [FORIM](#)) consiste précisément à fournir une aide dans l'installation et l'intégration des migrants.

**Interaction sur l'emploi et avec le secteur privé :** un autre facteur qui contribue à l'intégration mais qui a été peu traité, est **l'interaction entre les associations de migrants, les autres OSC**, y compris les syndicats (dont un grand nombre de membres et dirigeants sont des migrants ou issus de la diaspora) **et le secteur privé** (un nombre croissant d'entreprises sont lancées, détenues ou gérées par des migrants ou par la diaspora<sup>12</sup>). De fait, le grand nombre d'entreprises et d'emplois créés ou gérés par des migrants de toute sorte représente une des pierres angulaires de leur intégration.

On ne peut que souligner l'importance que revêt l'accès des migrants au monde du travail. En effet, le secteur privé n'est pas uniquement un acteur d'intégration mais un *endroit* où l'intégration s'effectue. De surcroît, le lieu de travail est plus souvent qu'à son tour un « point » central d'intégration puisque la capacité de se suffire à soi-même et à sa famille agit en fait comme un encouragement à l'intégration, et ce même pour les personnes occupant un emploi temporaire ou à durée limitée.<sup>13</sup> Cela ouvre également d'autres perspectives d'intégration telles qu'avoir les moyens d'envoyer les enfants à l'école, bénéficier des offres culturelles et sociales et exercer d'autres droits. Ce sont là des éléments importants de participation active à la société.

Les exigences budgétaires et ressources insuffisantes des OSC et des administrations municipales signifient que les entreprises peuvent également fournir les ressources nécessaires et les services techniques à même d'améliorer les actions d'intégration des migrants et des personnes déplacées sur le marché du travail ou de soutenir la création de leurs propres coopératives et entreprises. Les pouvoirs publics locaux sont les mieux placés pour mettre ces acteurs sur le devant de la scène et promouvoir leur engagement tandis que les OSC et les organisations des diasporas peuvent fournir les connaissances techniques et des services directs et contrôler et garantir la transparence et la cohérence dans un but d'intégration, de non-discrimination et de droits de l'homme.

**Autorités locales et régionales:** la migration et les déplacements sont principalement un phénomène urbain, les **villes étant la destination de prédilection pour les migrants internes et internationaux** ainsi que pour les personnes déplacées.<sup>14</sup> Par conséquent, les autorités locales et régionales (ALR) se retrouvent de plus en plus souvent à l'avant-garde des efforts d'accueil et d'intégration.<sup>15</sup> Elles sont de plus en plus nombreuses à assumer ce rôle en adoptant une large palette d'approches novatrices de l'intégration dans le but, pour beaucoup d'entre elles, de transformer leur territoire en pôles d'attraction internationaux prospères et dynamiques.<sup>16</sup> **La coordination à de multiples niveaux**, y compris avec les parties prenantes non gouvernementales, s'est révélée fondamentale et permettra aux ALR d'apporter leurs compétences et leurs connaissances à l'élaboration de politiques nationales pour les rendre plus réactives et plus pertinentes ; ces dernières pourront, à leur tour, être mises en œuvre avec succès au niveau local.

**Médias:** à une époque où fleurissent des discours publics et politiques populistes et anti-migration, les **médias et médias sociaux** jouent également un rôle crucial pour stimuler l'intégration, eux qui ont le potentiel pour encadrer de manière plus objective la migration, le développement et la diversité. Et de fait, ils peuvent jouer un rôle essentiel en donnant une image publique positive de la migration. En diffusant régulièrement des reportages, documentaires, chroniques et entretiens, ils sont susceptibles d'attirer l'attention sur les changements sociaux et économiques positifs que la migration apporte à la société, de promouvoir l'humanisation de la migration et d'exercer une influence sur les employeurs, les décideurs politiques, les politiciens et le grand public.

---

<sup>12</sup> Selon de récents comptes rendus parus dans le Financial Times et le Wall Street Journal respectivement, un commerce sur sept au Royaume Uni et aux Etats-Unis ont été lancés ou sont dirigés par des immigrants qui résident dans ces pays. Moules, J. (2014), *Migrants set up one in seven UK companies, study reveals*. Financial Times. <https://www.ft.com/content/dc7f9f0e-a3ae-11e3-88b0-00144feab7de>, Yoree, K. (2016), *Study: Immigrants Founded 51% of U.S. Billion-Dollar Startups*. The Wall Street Journal. <https://blogs.wsj.com/digits/2016/03/17/study-immigrants-founded-51-of-u-s-billion-dollar-startups/>

<sup>13</sup> Hack-Polay, Dieu, 2016. *Reframing Migrant Integration*. Guild Publishing.

<sup>14</sup> ICMD (2016) *Migrants' Integration as a Pre-requisite for Development: The Role of Cities*

<sup>15</sup> Ibid

<sup>16</sup> Ibid

#### **IV. Principaux défis**

***Le rôle vital de la concrétisation des droits pour l'intégration:*** les approches de l'intégration des migrants et les implications de celle-ci varient énormément en fonction du contexte migratoire, historique et politique des États, voire même de certaines villes ou subdivisions étatiques. Cependant, la diversité des expériences et des enseignements accumulés à ce jour en matière d'efforts d'intégration démontre que **le niveau d'intégration effective est directement lié à la mesure dans laquelle les droits de l'homme des migrants peuvent être préservés et protégés.**<sup>17</sup> Les droits — notamment les droits de l'homme et du travail stipulés dans des traités internationaux largement ratifiés — confèrent aux migrants la protection et l'accès aux différents services publics et offres nécessaires pour s'intégrer dans toute société. Si les États restent souverains en matière de contrôle des frontières, ils sont aussi liés par les engagements pris dans le cadre de ces conventions internationales qui protègent les droits de l'homme de toute personne, indépendamment de son statut migratoire ou de sa nationalité. Respecter les droits de toute personne, migrants inclus, tout en assurant la cohésion sociale et en maintenant un système de gouvernance efficace de la migration peut se révéler problématique pour bien des États. Les organisations de la société civile ont un rôle stratégique à jouer pour aider ces derniers à trouver des solutions afin de promouvoir l'intégration en fonction de leur contexte politique et de leurs priorités nationales de développement.

***Politisation de l'immigration:*** l'immigration est de plus en plus politisée lors des campagnes électorales, au cours desquelles les politiques d'immigration sont souvent liées principalement aux questions sécuritaires, de contrôle des frontières et à la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de la migration afin d'en réduire le flux net. En règle générale, ces politiques n'ont pas tenu leurs promesses, et elles auraient même contribué à renforcer l'opinion publique négative selon une étude récente de l'OIM<sup>18</sup> qui révèle l'existence d'une corrélation entre les politiques anti-migratoires et le sentiment anti-migratoire dans le public. La société se montre ainsi de plus en plus méfiante envers l'aptitude des gouvernements à traiter de manière efficace le thème de la migration, sentiment qui est exacerbé lorsque les médias et médias sociaux servent à propager des sentiments populistes et anti-migrants à coups de mythes et de fausses informations. A son tour, **la montée de la xénophobie et du racisme** entrave non seulement de manière spectaculaire le bien-être général des migrants mais fait sérieusement obstacle à leur capacité d'intégration dans la société. Si les OSC peuvent apporter une aide précieuse lorsqu'il s'agit de suivre et d'informer sur des actes de discrimination et de racisme ainsi qu'au niveau de la prise de conscience et de la promotion de la cohésion sociale, elles affirment que **seules les autorités sont véritablement compétentes pour combattre la xénophobie et la violence et pour assurer la cohésion sociale.** Les OSC appellent dès lors les autorités locales et nationales à prendre leurs responsabilités en insistant sur le fait qu'**en n'agissant pas ainsi, elles entravent sérieusement la coopération avec les OSC.**<sup>19</sup>

***Capacités limitées des autorités locales et régionales et des OSC:*** compte tenu de la dimension principalement locale de la migration, le rôle joué par les ALR dans les efforts d'intégration et, plus généralement, pour relier la gouvernance de la migration au développement a été reconnu dans la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, dans le Nouvel agenda urbain et de manière détaillée lors du FMMD 2016. Toutefois, si bon nombre d'ALR ont su assumer ce rôle avec succès, d'autres n'ont souvent pas les compétences, le soutien financier et technique, le savoir-faire et le soutien politique au niveau national pour le faire.

Il se peut que les OSC soient confrontées à leurs propres défis en raison de leur manque de capacité, de ressources ou d'informations, sans compter qu'elles ont également besoin d'une aide technique et financière. Tensions et défiance entre certaines OSC et les autorités locales, régionales et nationales peuvent également mettre à mal l'aptitude des OSC à prospérer dans leur rôle. Qui plus est, leur niveau d'implication peut être limité dans la mesure où les OSC travaillent en vase clos afin de combler les lacunes en matière de gouvernance, c'est-à-dire sans soutien ni coordination directe avec le gouvernement. Or, le meilleur garant de la réussite des actions entamées avec les OSC consiste à nouer des partenariats à part entière et à mener des consultations portant sur le développement, l'application, le

<sup>17</sup> PNUD (2016), *Rapport sur le développement humain 2009*. Palgrave Macmillan

<sup>18</sup> OIM, *Comment le monde perçoit la migration*, Centre d'analyse des données migratoires mondiales, Genève, 2015

<sup>19</sup> ICMD, *Consultation mondiale des maires de la société civile sur la migration et le développement local: rapport de synthèse dans le contexte du 3<sup>e</sup> Forum mondial sur la mobilité humaine, la migration et le développement*, Bruxelles, 2016



suivi et l'évaluation des politiques d'intégration. **Les autorités locales et nationales portent donc une responsabilité indiscutable dans les efforts déployés pour créer un environnement propice qui permettra aux OSC** – notamment des associations de migrants ou de diaspora – de s'épanouir afin de pouvoir exploiter leur potentiel.

**Défis pour l'emploi et le secteur privé:** comme mentionné précédemment, l'intégration dans le *marché du travail* est une des étapes fondamentales d'une intégration réussie des migrants dans la *société* ; or, le **secteur privé joue clairement un rôle stratégique** dans les efforts menés pour y parvenir. Ce constat est particulièrement poignant compte tenu de **l'inadéquation généralisée entre les compétences des travailleurs et les besoins du marché du travail en ce qui concerne les postes hautement qualifiés aussi bien que les emplois moins qualifiés.**<sup>20</sup> Cela s'explique par les réalités démographiques, l'alignement inadéquat des programmes d'éducation et de formation des compétences avec les besoins économiques et par le fait que la plupart des systèmes de gestion de la migration ont été mis en place pour répondre au modèle économique désormais obsolète basé sur des lieux de travail fixes et des contrats de travail structuré.<sup>21</sup> C'est dans ce contexte que les acteurs du secteur privé se retrouvent confrontés à de nombreux défis, notamment concernant les difficultés d'obtention de visa pour les nouveaux travailleurs, les processus onéreux de recrutement provoquant une accumulation de dettes insurmontable, les processus de recrutement longs et coûteux<sup>22</sup> qui ralentissent la productivité, l'incapacité à engager des types d'employés spécifiques ou encore les politiques de recrutement de main-d'œuvre nationale mises en place par les gouvernements.<sup>23</sup>

En outre, l'intégration économique des migrants et des personnes déplacées ne se résume pas simplement à garantir aux migrants l'accès au marché du travail ou à les autoriser à lancer leur propre commerce. Une intégration rapide dans le marché du travail n'est pas nécessairement la solution optimale en termes de qualité du travail. En effet, l'obtention précoce d'un emploi peut se faire au détriment d'investissements de carrière sur le long terme : pressés d'obtenir un revenu et de pouvoir subvenir aux besoins de leur famille, les nouveaux arrivants peuvent passer outre les cours de langue et formations professionnelles qui prennent du temps et ainsi passer à côté de reconnaissances des acquis ou de nouvelles certifications. En même temps, un emploi peu qualifié peut faire office de tremplin permettant aux migrants d'acquérir une expérience de travail bienvenue dans le pays d'accueil, ce qui pourrait leur permettre de débloquer leurs compétences et de retrouver leur profession d'avant.<sup>24</sup>

**Coordination entre les différents acteurs:** le défi ultime consiste à mettre en place les mécanismes de coordination les mieux adaptés afin de réunir les acteurs clés dans un effort de plus grande efficacité, de manière à éviter le gaspillage des ressources, les doublons et la frustration engendrée par l'inefficacité généralisée et le manque de clarté dans la distribution des rôles et des compétences.

**Défis auxquels les femmes sont confrontées pour s'intégrer:** les femmes migrantes qui arrivent sur un nouveau marché du travail sont également particulièrement exposées à l'exploitation et à l'abus des droits de l'homme. Avant leur départ, la discrimination fondée sur le sexe, la pauvreté et la violence peuvent inciter les femmes à migrer ou les rendre d'emblée de plus en plus susceptibles de faire l'objet de traite des êtres humains.<sup>25</sup> Le fait que les femmes soient traditionnellement et prioritairement chargées d'effectuer les tâches ménagères et de garde d'enfants au foyer sans rémunération vient se rajouter aux charges déjà considérables et aggrave de manière significative la vulnérabilité des migrantes fraîchement arrivées qui ne peuvent bénéficier du soutien de leur famille ou de leurs amis et qui n'ont pas accès aux services d'aide au plan national et municipal.<sup>26</sup>

---

<sup>20</sup> Desiderio, M. Hooper K. et Salant B, *Improving the Labour Market Integration of Migrants and Refugees: Empowering cities through better use of EU instruments*. Migration Policy Institute, 2017

<sup>21</sup> The Global Agenda Council on Employment, 2014. *Matching Skills and Labour Market Needs: Building Social Partnerships for Better Skills and Better Jobs*. World Economic Forum.

<sup>22</sup> FMMD, document de travail sur la réduction des coûts liés à la migration, 2016

<sup>23</sup> Ibidem

<sup>24</sup> IPM Labour Immigration and empowering cities

<sup>25</sup> Jolly, S. et H. Reeve, *Gender and Migration: Overview Report*. Institute of Development Studies, Brighton, 2005

<sup>26</sup> OIM, *Etat de la migration dans le monde - Les migrants et les villes: de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité*, 2015

Concernant le marché du travail, les femmes sont plutôt susceptibles de subir une déqualification de leurs compétences<sup>27</sup> dans le pays d'accueil ou de trouver un emploi dans des secteurs plus informels, tels que les soins à domicile. Même l'accès au marché du travail peut se révéler ardu pour les femmes, et ce pour plusieurs raisons dont leur accès limité à la formation et à l'éducation par le passé, leur incapacité à bénéficier de cours de langues, d'importance pourtant majeure, et d'autres services d'intégration de par leur rôle traditionnel de garde d'enfants ou pour avoir migré dans le cadre d'une politique de réunification familiale. Tous ces facteurs peuvent les empêcher d'accéder au marché du travail<sup>28</sup> et limitent leur capacité à s'intégrer aussi bien que les hommes.

## **V. Actions possibles**

***Une approche à plusieurs parties prenantes, participative et pansociétale:*** Peter Sutherland, ancien représentant spécial pour les migrations auprès du secrétaire général des Nations Unies, appelle tous les États à « envisager sérieusement d'établir un **groupe de travail interministériel sur les migrations** qui permettrait aux ministères et aux organismes de discuter entre eux et avec les parties prenantes concernées dans le but de veiller à l'alignement des objectifs politiques concernant, entre autres, les activités humanitaires, le développement, les migrations ainsi que les affaires intérieures et étrangères». <sup>29</sup> Ils devraient comporter des représentants des administrations locales, du secteur privé, des OSC – en particulier les associations de migrants et des diasporas – ainsi que d'autres acteurs et chefs de file pertinents des communautés d'immigrés. Ces groupes ou comités peuvent travailler pour veiller à ce que la gouvernance de la migration et les efforts d'intégration soient déployés dans tous les secteurs nécessaires, tout en maintenant un point de référence central pour promouvoir la cohérence et la coordination. Appliqué au plan local, ce modèle a fait ses preuves en matière d'efficacité. <sup>30</sup> Ainsi, par exemple, au Canada les [Partenariats locaux en matière d'immigration \(PLI\)](#) favorisent le développement de partenariats communautaires à plusieurs parties prenantes et de planification axée sur les besoins des nouveaux arrivants.

***Une approche de gouvernance à niveaux multiples de l'intégration peut augmenter les chances de succès:*** les autorités nationales dépendent des ALR pour appliquer les politiques nationales d'intégration et les ALR dépendent des autorités nationales pour leur fournir les compétences, les ressources, les directives politiques et le soutien dont elles ont besoin pour garantir le succès de l'intégration pour le bien collectif de leurs territoires. **Par conséquent, une coordination à niveaux multiples est essentielle** et favorisera la cohérence multi-niveaux. A ce titre, les autorités locales pourront apporter leur expertise et leurs connaissances aux processus d'élaboration des politiques nationales de manière à élaborer des politiques nationales plus réactifs et pertinentes qui puissent, à leur tour, être appliquées avec succès au niveau local. Citons à titre d'exemple de réussite le cas des Philippines qui a mis sur pied des [comités sur la migration et le développement](#) au plan local, régional et national. Les États désirant mettre en place cette gouvernance à niveaux multiples **doivent reconnaître, intégrer et autonomiser les ALR** qui «jouent un rôle toujours plus important dans l'accueil des migrants et qui mettent place les fonctions et outils nécessaires pour gérer une plus grande diversité. Elles doivent disposer des pouvoirs et ressources pour le faire correctement.»<sup>31</sup>

***Tirer profit des compétences de la société civile et l'autonomiser:*** tout d'abord, il est essentiel d'impliquer les **OSC dans la planification, l'application, le suivi et l'évaluation** des politiques ou programmes locaux et nationaux relatifs à l'intégration. Ainsi, par exemple, leur participation aux groupes de travail interministériels ou comités sur la migration et le développement mentionnés ci-dessus serait

---

<sup>27</sup> OIM et OCDE, *Harnessing Knowledge on the Migration of Highly Skilled Women*, 2014

<sup>28</sup> Réseau européen des femmes migrantes et lobby européen des femmes, 2012. *Migrant Women's Integration in the Labour Market in Six European Countries: A Comparative Approach*; UN Women, 2013. *Gender on the Move: Working on the Migration-Development Nexus from a Gender Perspective*.

<sup>29</sup> Nations Unies, Assemblée générale, rapport du représentant spécial pour les migrations auprès du secrétaire général, A/71/728, 2017

<sup>30</sup> Ibidem

<sup>31</sup> Nations Unies, Assemblée générale, rapport du représentant spécial pour les migrations auprès du secrétaire général, A/71/728, 2017

primordiale. Le tableau suivant souligne les différents niveaux de collaboration entre les gouvernements et les OSC<sup>32</sup> avec, de gauche à droite, ‘informer’ pour le niveau le moins efficace et ‘autonomiser’ pour le niveau le plus efficace:

<b>Informer</b>	<b>Consulter</b>	<b>Impliquer</b>	<b>Collaborer</b>	<b>Autonomiser</b>
Les instances gouvernementales fournissent aux OSC des informations sur leurs priorités en matière de migration et de développement	Le gouvernement demande aux OSC conseils et suggestions et fait part de ses observations sur la manière dont cela a influencé ou non les décisions prises	Le gouvernement travaille directement avec les OSC sur tout le processus afin de garantir que leurs préoccupations et aspirations soient correctement comprises et qu’il en soit tenu compte	Le gouvernement est le partenaire des OSC et veille à leur participation dans tous les secteurs de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l’évaluation des politiques de migration et du développement	Le gouvernement est le partenaire des OSC et veille à leur participation dans tous les secteurs de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l’évaluation des politiques de migration et du développement et il autonomise les OSC en leur fournissant un soutien financier et technique

En outre, des mécanismes de coordination spécifiques devraient être mis en place avec les OSC et toutes les autres principales parties prenantes. Pour pouvoir garantir la durabilité des actions et programmes conjoints, et compte tenu des changements fréquents d’administration, il est nécessaire d’institutionnaliser les accords et la dynamique de coopération par le biais d’espaces ou de mécanismes spécifiques et permanents tels que les tables thématiques ou les commissions. Ces structures devraient se voir confier des tâches précises et être suffisamment bien équipées en ressources humaines et financières. L’institutionnalisation d’une [unité de mobilité humaine](#) dans la province équatorienne de Pichincha en est un bon exemple. La mise à disposition d’espaces physiques où les OSC pourraient organiser des activités peut présenter un rapport coût/efficacité extrêmement intéressant. Pour pouvoir bien fonctionner, les OSC ont en outre besoin d’informations accessibles et de mesures de développement des capacités. D’autres types d’accord avec les autorités pourraient régir l’accès à des foyers et lieux d’hébergement à court terme pour les catégories particulièrement vulnérables.<sup>33</sup>

Comme indiqué, les OSC ont accumulé une vaste expérience dans la prestation de services aux migrants, et dans une large palette de secteurs. L’intégration réussie des migrants est donc très fortement liée à leurs droits et à leur capacité à avoir accès à ces services. En travaillant avec les OSC, les gouvernements peuvent identifier les endroits où les OSC peuvent intervenir en tant que prestataires de services, que ce soit en fournissant le service directement ou en contribuant à leur diffusion et en garantissant que les migrants en aient connaissance et puissent avoir accès à ces services. Il arrive parfois que les OSC soient les mieux placées pour fournir ces services puisque, de par leur travail avec les associations de migrants,

<sup>32</sup> Cela s’appuie sur le spectre de participation citoyenne de l’Association internationale pour la participation publique, sous: [http://c.y.mcdn.com/sites/www.iap2.org/resource/resmgr/foundations\\_course/IAP2\\_P2\\_Spectrum\\_FINAL.pdf](http://c.y.mcdn.com/sites/www.iap2.org/resource/resmgr/foundations_course/IAP2_P2_Spectrum_FINAL.pdf)

<sup>33</sup> ICMD, Consultation mondiale des maires de la société civile sur la migration et le développement local: rapport de synthèse dans le contexte du 3<sup>e</sup> Forum mondial sur la mobilité humaine, la migration et le développement, Bruxelles, 2016



ce sont elles qui ont accès même aux migrants les plus vulnérables. Les OSC peuvent en outre fournir ce qui pourrait être perçu par les migrants comme un espace « plus sûr » pour accéder à certains services et bénéficier d'informations et de conseils juridiques sans courir le risque que leur statut de migrants leur soit préjudiciable.

**Cartographier le potentiel des OSC:** en même temps, il est important que les gouvernements comprennent la réalité diverse des types et capacités des différentes OSC qui existent. Cartographier cette réalité leur permettra de comprendre à quel moment ils peuvent s'appuyer sur des OSC et les soutenir et à quel moment ils sont eux-mêmes les mieux placés pour fournir des services, avec ou sans l'aide des OSC. Ainsi, les migrants, les diasporas et leurs associations peuvent par exemple clairement apporter **une valeur ajoutée comme médiateurs culturels**. En outre, les communautés de migrants en place peuvent jouer un rôle important pour préparer leur communauté et pour accueillir et aider les nouveaux arrivants à s'intégrer. Ils sont de surcroît mieux à même de comprendre leurs besoins et, grâce à leur situation plus stable, de s'attaquer aux défis puisqu'ils sont profondément ancrés dans la communauté.<sup>34</sup>

**Elargir les capacités et le rôle des OSC:** les OSC de plus petite taille ont souvent besoin du **soutien des OSC plus grandes et des ALR** pour développer leurs capacités ou lever des fonds.<sup>35</sup> En collaboration avec les autorités nationales et les ALR, les OSC peuvent également apporter elles-mêmes leur soutien aux organisations de migrants et de diasporas en travaillant avec elles pour développer leurs capacités et garantir que leurs mesures d'aide à l'intégration soient conformes aux politiques de développement national ou local et aux politiques visant la participation des diasporas et soient donc efficaces. Là où des organisations de diasporas n'existent pas encore, ce sont les OSC qui, compte tenu de leur expérience dans ce domaine, sont les mieux placées pour les autonomiser et/ou les mettre en place.<sup>36</sup>

Il est particulièrement important de faire le lien entre les initiatives des diasporas sur leur territoire d'origine et la coopération décentralisée parmi les autorités locales là où des canaux migratoires existent. Citons comme exemple l'[accord de coopération décentralisé](#) conclu entre les régions de Kasserine (Tunisie) et de Toscane (Italie), qui permet aux ALR de faciliter l'intégration sur tout le cycle migratoire et les met en lien avec des initiatives similaires prises par la diaspora pour en accroître l'efficacité.

Le volontariat peut également se révéler être un **formidable outil de promotion de l'intégration et du changement social** qui bénéficie autant à la société au sens large qu'aux migrants eux-mêmes. Dès lors que les membres de la société sont directement impliqués dans des activités avec des nouveaux arrivants, les programmes de volontariat exposent et sensibilisent un nombre accru de personnes aux besoins et réalités de la migration et du développement et aux bénéficiaires qui en découlent. La [campagne Saphan Siang \(Passerelle des voix\)](#) menée en Thaïlande et dirigée par de jeunes volontaires en est une parfaite illustration. La coopération entre Etat et société civile devrait avoir pour priorité d'accroître les possibilités offertes aux citoyens d'entrer en contact avec les migrants et de les aider en prenant des initiatives et en endossant des responsabilités en tant que collectivité plutôt que de subir passivement le flux d'étrangers.<sup>37</sup> Cela ne doit toutefois pas empêcher les gouvernements de s'impliquer et de prendre leurs responsabilités, à l'instar de l'aide fournie aux volontaires par l'office fédéral allemand de la migration et des réfugiés par le biais du programme [Houses of Resources](#) qui finance des microprojets et des salles où qui fournissent des conseils.

**La représentation des migrants dans la vie de la collectivité** joue également un rôle clé pour garantir l'adéquation entre les politiques et les véritables besoins et préoccupations des migrants. Cela peut prendre la forme de mécanismes de représentation officiels, de garantie du droit de constituer des associations et d'octroi aux populations migrantes du droit de vote et d'éligibilité là où la législation nationale le permet. Nous en trouvons un exemple en Irlande, dans la ville de Dublin qui a organisé,

---

<sup>34</sup> ICMD, Consultation mondiale des maires de la société civile sur la migration et le développement local: rapport de synthèse dans le contexte du 3<sup>e</sup> Forum mondial sur la mobilité humaine, la migration et le développement, Bruxelles, 2016

<sup>35</sup> Ibidem

<sup>36</sup> ICMD, Consultation mondiale des maires de la société civile sur la migration et le développement local: rapport de synthèse dans le contexte du 3<sup>e</sup> Forum mondial sur la mobilité humaine, la migration et le développement, Bruxelles, 2016

<sup>37</sup> Nations Unies, rapport du représentant spécial pour les migrations auprès du secrétaire général, A/71/728, 2017

d'entente avec les représentants d'organisations de migrants, une [campagne de 'vote de migrants'](#) dans le but de faciliter la participation des migrants à la vie politique de la ville.

**Contribution active du secteur privé à l'intégration:** lors du FMMD 2016, l'[interface des entreprises du FMMD](#) a appelé les décideurs politiques à **reconnaître les besoins du marché du travail et les pratiques commerciales modernes** dans le cadre de la révision et la réorganisation des systèmes d'immigration.<sup>38</sup> Cela devrait consister entre autres à procéder à une analyse globale des risques et possibilités d'intégration par le travail. Afin d'aider les migrants et personnes déplacées à prendre les meilleures décisions, il faut par conséquent que le processus d'adéquation professionnelle s'accompagne d'une vaste palette de services essentiels comprenant notamment l'évaluation des compétences et l'orientation, les services de mentorat et de placement, des voies alternatives à l'emploi (telles que l'entrepreneuriat), la reconnaissance des acquis ainsi que la formation et l'éducation professionnelles. Il convient de relever l'existence en France de groupements d'employeurs pour l'insertion dans le marché du travail et la qualification qui mettent en commun des ressources privées et publiques pour fournir aux immigrants formations, mentorats et apprentissages dans de petites entreprises.<sup>39</sup> En Suède, l'initiative « 100 Club » dirigée par les services de l'emploi cherche à développer les capacités des entreprises désirant recruter un nombre substantiel de nouveaux arrivants dans l'espoir qu'ils changeront de manière durable leur pratiques de recrutement et dynamiseront les changements à l'échelle de l'industrie.<sup>40</sup> *Ce point sera traité plus en détail dans la table ronde 3.1 sur le thème Accroître le vivier de talents mondial – exploiter le potentiel du secteur privé pour des partenariats de compétences mondiaux.*

Les OSC peuvent jouer, et jouent, un rôle crucial en fournissant les services susmentionnés, d'autant plus dans la mesure où elles s'unissent à d'autres acteurs tels que les agences nationales pour l'emploi, les syndicats, les coopératives de crédit et autres institutions et mécanismes de financement à même de soutenir ces services complémentaires. A titre d'exemple, les centres de ressources pour migrants peuvent jouer un rôle clé de sensibilisation et en orientant les migrants sur ces services en fonction de leurs besoins comme les expériences faites par les [Help Desks pour migrants](#) dans les régions de Sedhiou et de Diourbel au Sénégal le démontrent.

Le secteur privé porte également la responsabilité de **garantir l'absence de discrimination** lors du processus de recrutement et sur la place de travail. Les autorités peuvent encourager les meilleures pratiques dans ce sens en lançant des initiatives incitatives ou des prix de défis sociaux et en travaillant en faveur de normes contre la discrimination ainsi que d'objectifs ou d'indicateurs de diversité. Ainsi, par exemple, le fait de récompenser les meilleures solutions/initiatives par la possibilité de décrocher des contrats publics de prestation de services pourrait faciliter la réalisation de modèles alternatifs.<sup>41</sup> En outre, les OSC peuvent soutenir le secteur privé en menant des actions de sensibilisation et de formation sur les normes contre la discrimination et en aidant les pouvoirs publics à effectuer un suivi les progrès effectués. Des exemples de mécanismes de ce genre sont présentés dans le [Pacte de Bruxelles](#) qui contient des règlements visant à permettre aux entreprises d'adhérer à la diversité et à la non-discrimination ainsi que dans la '[charte de diversité](#)' de Copenhague

Comme indiqué précédemment, **les diasporas et les migrants jouent un rôle important dans la création d'emplois, l'entrepreneuriat et l'investissement.** La plupart de ces contributions économiques s'inscrivent dans le secteur des petites et moyennes entreprises (PME).<sup>42</sup> Etant donné que le secteur des PME bénéficie souvent au plan local du soutien de la collectivité, des OSC et des ALR, les acteurs des mondes de la finance, du commerce et de l'emploi mentionnés ci-dessus peuvent les aider à élaborer des plans de développement local pour dynamiser le secteur au niveau local. Il est important que cette planification englobe également et soutienne les entrepreneurs et investisseurs issus de la diaspora et de la

---

<sup>38</sup> FMMD Interface des entreprises, Etude d'opportunité sur le cas de la migration: exposé de position et recommandations pour présentation au neuvième Sommet du FMMD, 2016

<sup>39</sup> Benton, M. et Papademetriou, G, 2016. *Towards a Whole-of-Society Approach to Receiving and Settling Newcomers in Europe.* MPI

<sup>40</sup> Ibid.

<sup>41</sup> Ibid.

<sup>42</sup> OCDE, 2010, *Entrepreneurship and Migrants.*, Groupe de travail de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat

migration afin d'apporter une valeur ajoutée au secteur en créant des emplois et en garantissant un travail décent.<sup>43</sup>

En effet, pour améliorer cette situation, les OSC peuvent également travailler avec les autorités locales et régionales afin de renforcer l'accès des diasporas et des migrants aux marchés et contrats publics dans les pays d'origine.<sup>44</sup> Citons comme exemples, l'OSC les agences de développement régional de Morazán et La Unión à El Salvador qui ont travaillé avec certaines collectivités et diasporas aux États-Unis afin d'aider des jeunes à lancer leur propres [entreprises et coopératives](#) avec un accès à un financement social.

**Garantir une approche de l'intégration fondée sur la parité hommes-femmes:** pour pouvoir travailler dans le domaine de l'égalité des sexes en lien avec l'intégration des migrantes, il faut clairement, d'une part, intégrer la parité hommes-femmes dans tous les efforts d'intégration et, d'autre part, compléter cette action par des services et efforts spécifiques pour soutenir les migrantes et protéger leurs droits. Pour pouvoir comprendre la nature de ces besoins et la manière d'y répondre au mieux, il est important de compiler les données sur la migration en les ventilant selon les sexes à l'instar de ce qu'a fait le [Canada](#). S'il est bien entendu essentiel de fournir des services sur mesure pour l'intégration des migrantes, reste qu'il faut faire tomber les barrières empêchant les femmes d'accéder à ces services. Il peut s'agir par exemple de proposer des services de garde d'enfants à ces femmes qui remplissent traditionnellement ce rôle de manière à permettre à ces dernières de suivre des cours de langue et des formations professionnelles et de travailler dans le but de s'intégrer davantage dans leur société d'accueil. Les réseaux ou foyers de femmes peuvent également être incités à proposer aux migrantes un espace où elles peuvent se rencontrer, se faire conseiller et comprendre leurs droits et les services à leur disposition. Nous en voyons un exemple avec la [House of Women's Rights](#) d'Upala au Costa Rica. Le fait de reconnaître leurs besoins et de fournir ces services n'implique pas, c'est important, de voir les femmes comme des victimes passives mais plutôt comme des personnes jouant un rôle vital et varié dans la société<sup>45</sup>. Le [manuel de formation](#) conçu par ONU Femmes sur le meilleur moyen de traiter les thèmes propres à la migration sous l'angle hommes/femmes fournit de précieuses informations à ce sujet.

**Combattre la montée de la xénophobie et du racisme pour une meilleure intégration dans la société:** nous avons besoin d'un **engagement politique national et local fort** dont le discours positif et honnête sur la migration concourt à défaire les craintes et à promouvoir la cohésion sociale. Le but d'un tel discours est d'informer les résidents sur les projets et activités mis en place pour accueillir les migrants ainsi que sur leurs coûts et bénéfices et sur les responsabilités de toutes les personnes impliquées. Cette étape est essentielle car, comme l'a déclaré Peter Sutherland, ancien représentant spécial pour les migrations auprès du secrétaire général des Nations Unies, "à aucun moment de l'histoire récente les liens de confiance n'ont été si fragiles, en particulier en ce qui concerne les migrations, sujet qui fait peur à un public mal informé".<sup>46</sup> Les États et les ALR peuvent davantage faciliter l'intégration en garantissant la diversité au niveau de la fonction publique. **Confier à un organisme spécifique ou à une structure de coordination interdépartementale** la responsabilité de mettre au point, appliquer et contrôler une stratégie de diversité fait partie des bonnes pratiques relevées au niveau local et national avec, à la clé, la reconnaissance publique des contributions apportées par les migrants et les diasporas au développement économique et social. Citons à titre d'exemple la [campagne anti-rumeurs](#) menée à Barcelone.

Les médias, les sites internet entre autres, les applications et les médias sociaux peuvent fournir des indications sur les bénéfices et les réalités de la migration et peuvent être utilisés pour fournir aux migrants des informations cruciales leur permettant de mieux s'intégrer.<sup>47</sup> Toutefois, ils peuvent également servir à propager des sentiments anti-migrants et populistes à coups de vérités et de d'informations déformées. A ce titre, les autorités, les OSC et le secteur privé sont incités à **travailler avec les médias** afin de les sensibiliser à cette question et de s'assurer qu'ils en aient une bonne compréhension tout en les encourageant à faire preuve d'objectivité et de responsabilité dans leur travail

<sup>43</sup> ICMD, Consultation mondiale des maires de la société civile sur la migration et le développement local: rapport de synthèse dans le contexte du 3<sup>e</sup> Forum mondial sur la mobilité humaine, la migration et le développement, Bruxelles, 2016.

<sup>44</sup> Ibid.

<sup>45</sup> ONU Femmes, 2013, *Gender on the Move: Working on the Migration-Development Nexus from a Gender Perspective*.

<sup>46</sup> Nations Unies, Assemblée générale, rapport du représentant spécial pour les migrations auprès du secrétaire général, A/71/728, 2017

<sup>47</sup> Cf. Benton, M., 2014. *Smart Inclusive Cities: How New Apps, Big Data, and Collaborative Technologies are Transforming Immigration Integration*. MPI.

d'information sur les migrants et les diasporas. Les autorités devraient se fixer comme priorité d'améliorer, voire d'élaborer, des lois qui punissent les discours haineux et les reportages incendiaires. Il est possible de mettre en place des directives (telles que les [directives](#) du BIT à l'attention des journalistes portant sur la réalisation de reportages équitables sur les migrations de main d'œuvre), un code d'éthique ou encore des procédures de contrôle. De telles procédures de contrôle pourraient s'appuyer sur des normes établies, qui peuvent servir d'étalon pour les médias et les médias sociaux, et sur des niveaux de conformité fixés publiquement. Cela permettrait d'encourager les médias et médias sociaux, notamment en organisant des concours annuels ou en décernant un prix au plus méritant.

## **VI. Questions directrices:**

- Quels sont les rôles et responsabilités des migrants eux-mêmes dans le processus d'intégration ? Comment les autorités, la société civile et les employeurs peuvent-ils mieux y contribuer ?
- Quelles sont d'autres exemples de bonnes pratiques en matière de partenariats d'intégration réussis et stratégiques et comment savoir lorsque les efforts d'intégration ont été couronnés de succès ?
- Quelles sont les conditions cadres que l'État doit fournir et que ni le secteur privé ni la société civile ni les autorités locales ne peuvent fournir ?